

## «Si le motif n'est pas reconnu comme impérieux, vous ne pouvez pas embarquer», insiste Clément Beaune

Le secrétaire d'État chargé des Affaires européennes a indiqué que certaines compagnies aériennes étaient trop tolérantes sur les tests PCR.

Par Lefigaro.fr

Publié il y a 3 heures,

Mis à jour il y a 52 minutes



Clément Beaune, secrétaire d'État chargé des Affaires européennes. *Jean-Christophe Marmara / Le Figaro*

*«Toute entrée en France et toute sortie de notre territoire à destination ou en provenance d'un pays extérieur à l'Union européenne sera interdite, sauf motif impérieux», a annoncé vendredi le Premier ministre Jean Castex. Le secrétaire d'État*

chargé des Affaires européennes Clément Beaune a précisé ce matin au micro de France Inter cette nouvelle restriction, insistant sur le fait que *«si le motif n'est pas reconnu comme impérieux, vous ne pouvez pas embarquer»*.

Clément Beaune a dressé une liste non exhaustive de motifs jugés impérieux qui autoriseraient les déplacements: *«si vous avez un décès dans votre famille, si vous avez un souci de garde d'enfants, une convocation judiciaire...»*. A contrario, si un voyage d'affaires à Londres est prévu dans la semaine, *«on l'annule»*, a-t-il souligné. La liste complète des exceptions à la règle est disponible sur le site du ministère de l'Intérieur.

*«Si le motif n'est pas reconnu comme impérieux, vous ne pouvez pas embarquer»*, a insisté le secrétaire d'État. Néanmoins, *«il peut y avoir de la souplesse»* pour les voyages dont les motifs ne rentrent pas forcément dans les cases des exceptions. Les examens se feront *«au cas par cas»*, et *«c'est aux compagnies aériennes de décider»*, a rappelé Clément Beaune. La mesure s'applique *«jusqu'à nouvel ordre»*.

» **À VOIR AUSSI** - Covid-19: Jean Castex annonce un contrôle renforcé des entrées et des sorties sur le territoire français

## ***«Nous suspendrons encore des vols de compagnies aériennes»***

Le secrétaire d'État en a profité pour condamner les compagnies aériennes trop tolérantes sur les contrôles de tests PCR: *«on s'est aperçu que certaines compagnies internationales acceptaient de faux tests, voire ne faisaient pas de contrôle du tout»*. À titre d'exemple, *«c'est le cas d'Ethiopian Airlines»*, dont les vols ont été suspendus ces quatre derniers jours. *«Plusieurs compagnies ont été convoquées par le ministère des Transports»* et *«nous suspendrons encore les vols de compagnies aériennes»* a prévenu Clément Beaune.

Au sujet des doses vaccin d'AstraZeneca, elles devraient commencer à arriver en fin de semaine: *«on a augmenté le nombre de doses par rapport aux annonces, on va continuer la négociation, et on va accélérer les livraisons. Dès la fin de la semaine nous aurons les doses de vaccin AstraZeneca qui commenceront à arriver en France et partout en Europe. On pourra commencer à vacciner dès la fin de la semaine»*, a

annoncé Clément Beaune. Le secrétaire d'État s'est voulu optimiste sur la campagne de vaccination: *«Il y a d'autres vaccins qui arrivent, je pense notamment à Johnson & Johnson. Dès le mois de février nous pourrions avoir l'autorisation et les doses.»*

---

» **À VOIR AUSSI** - Covid-19: le Dr Fauci estime que le vaccin Johnson & Johnson est «un candidat supplémentaire à valeur ajoutée»